

Comité directeur de la FFE
23 et 24 novembre 2019 – Asnières sur Seine
Relevé de conclusions

Présents

Bachar KOUATLY
 Pascal LAZARRE
 Bruno DELPORT
 Jean-Paul GRIGGIO
 Éric LE ROL
 Johanna BASTI
 Laurent FREYD
 Réza SALAMI
 Anémone KULCZAK
 André RASNEUR
 Éric PRIÉ
 Véronique REVOY
 Sophie MILLIET
 Nathalie FRANC

Absents excusés représentés

Stéphane ESCAFRE (par Anémone KULCZAK)
 Cyrille DIMEY (par Bachar KOUATLY)
 Gilles BETTHAEUSER (par Bachar KOUATLY)
 Yves MAREK (par Pascal LAZARRE)
 Rudolphe HIDALGO (par Véronique REVOY)
 Amélie LACHAT (par André RASNEUR)
 David ROS (par Nathalie FRANC)
 Jean STAUNE (par Réza SALAMI)
 Olivier DELABARRE (par Anémone KULCZAK)
 Hélène ROSSINOT (par Laurent FREYD)

Absents excusés non représentés

Présents à titre consultatif

Jérôme VALENTI, Directeur Général
 Luc FANCELLI, Président de la Commission Technique
 Christophe PHILIPPE, Directeur Technique National
 Mathilde CHOISY, Directrice Technique Nationale Adjointe
 Eric DELMOTTE, Directeur National du Numérique
 Christophe MATHIEU, chargé de mission référentiel formation
 Laurent RABBÉ, Avocat de la Fédération

Présents

Bachar KOUATLY
 Pascal LAZARRE
 Bruno DELPORT
 Jean-Paul GRIGGIO
 Éric LE ROL
 Johanna BASTI
 Réza SALAMI
 David ROS
 Sophie MILLIET
 Anémone KULCZAK
 Nathalie FRANC
 Laurent FREYD
 Rudolphe HIDALGO
 Amélie LACHAT
 Éric PRIÉ

Absents excusés représentés

Stéphane ESCAFRE (par Anémone KULCZAK)
 Olivier DELABARRE (par Anémone KULCZAK)
 Gilles BETTHAEUSER (par Bachar KOUATLY)
 Véronique REVOY (par Laurent FREYD)
 Cyrille DIMEY (par Johanna BASTI)
 André RASNEUR (par Amélie LACHAT)
 Yves MAREK (par Pascal LAZARRE)
 Jean STAUNE (par Réza SALAMI)
 Hélène ROSSINOT (par Laurent FREYD)

Absents excusés non représentés

Présents à titre consultatif

Jérôme VALENTI, Directeur Général
 Luc FANCELLI, Président de la Commission Technique
 Christophe PHILIPPE, Directeur Technique National
 Mathilde CHOISY, Directrice Technique Nationale Adjointe
 Eric DELMOTTE, Directeur National du Numérique
 Christophe MATHIEU, chargé de mission référentiel formation
 Laurent RABBÉ, Avocat de la Fédération

Le Président accueille les membres du Comité Directeur au Château d'Asnières.

- Ajouts de points supplémentaires à l'ordre du jour

Bachar KOUATLY, Président, propose d'ajouter plusieurs points à l'ordre du jour.

Vote : Unanimité

- Approbation du relevé de décisions du Comité Directeur des 22 & 23 juin 2019

Vote : Unanimité

I) Technique

- **Bilan des évènements et organisations 2019**

Christophe PHILIPPE, Directeur Technique National, dresse un bilan des évènements FFE organisés en 2019.

Sur les cinq mesures votées au Comité Directeur en novembre 2018 et mars 2019 et relatives au championnat de France individuel toutes catégories, toutes ont été implémentées de manière satisfaisante.

- **Perspective évènements 2020**

Christophe PHILIPPE présente le calendrier prévisionnel des évènements FFE 2020.

Bachar KOUATLY insiste sur la nécessité de proposer des animations et des compétitions complémentaires en parallèle des grands évènements.

Ces actions renforcent l'attractivité de ces événements pour les villes qui les accueillent et permettent d'obtenir des financements supplémentaires.

Pascal LAZARRE, Secrétaire Général adjoint, propose de donner le nom de Roger FERRY au tournoi accession du championnat de France individuel toutes catégories.

Roger FERRY a participé à 60 championnats de France consécutifs. Il est décédé le 15 octobre 2019.

Vote : Unanimité

- **Bilan du championnat d'Europe à BATUMI et projection 2020**

Christophe PHILIPPE revient sur le résultat de la délégation française au championnat d'Europe d'octobre 2019.

Les hommes terminent 9^{ème} sur 40.

Les femmes terminent 14^{ème} sur 32.

Christophe PHILIPPE présente les rapports rendus par les deux sélectionneurs et le préparateur des équipes de France, et en souligne la qualité.

Bachar KOUATLY conclut qu'à titre personnel il est satisfait de l'ambiance au sein de l'équipe de France et de l'image qu'elle a renvoyée. Il considère que l'équipe féminine aurait mérité un meilleur résultat.

Il salue la participation du jeune Marc Andria MAURIZZI qui a été particulièrement remarqué par les autres délégations. Ces délégations l'ont félicité de la qualité de la formation des jeunes en France.

Il salue également à cet égard la bienveillance des autres membres de l'équipe de France.

Christophe PHILIPPE présente le calendrier prévisionnel des événements internationaux auxquels des délégations françaises participeront.

Christophe PHILIPPE soumet au vote du Comité Directeur le financement d'une nouvelle équipe de joueurs de 50 ans et plus (ELO 2.450 +) pour les Championnats du Monde (PRAGUE) pour un budget de 7.500 € maximum.

Eric PRIÉ soutient que cette équipe, dont il serait le capitaine, serait compétitive au regard des participants et des vainqueurs des années précédentes.

Réza SALAMI estime que le choix d'envoyer une délégation française dans une compétition internationale ne devrait d'ailleurs pas être fondé sur des critères de compétitivité. La France est une grande nation échiquéenne et devrait être présente dans les grands événements internationaux à chaque fois qu'elle le peut, indépendamment de ses chances de médailles.

Bachar KOUATLY relève que cette dépense, nouvelle, n'a pas été budgétée. Il propose de déléguer au Bureau Fédéral le pouvoir d'engager cette dépense, au regard des marges de manœuvre financières qui pourront être dégagées à l'issue des discussions en cours avec de nouveaux partenaires.

Vote : unanimité

- **Label club organisateur**

Christophe PHILIPPE présente un point d'étape sur le projet de labellisation des clubs.

Les membres du Comité Directeur soulignent l'importance aujourd'hui pour les clubs organisateurs d'inclure une démarche écoresponsable dans leurs actions, notamment parce que ce critère est de plus en plus exigé pour l'obtention de subventions.

La FFE a d'ailleurs signé une charte à ce sujet avec le Fonds mondial pour la nature (WWF).

Christophe PHILIPPE sollicite du Comité Directeur un vote sur le principe de développer un label « *club organisateur* ».

Vote : unanimité

- Arrêt du Elo rapide et blitz FFE

Laurent FREYD, Directeur National de l'Arbitrage, rappelle qu'il était prévu que les blitz et rapides FFE ne soient plus homologués à partir du 1^{er} janvier 2020.

Les membres du Comité Directeur font état des enjeux et des difficultés posés par ce projet.

Il apparaît en particulier dommageable que les licenciés les plus jeunes ne bénéficient plus d'un classement leur permettant d'apprécier leur évolution plus rapidement qu'avec le classement FIDE.

Une difficulté technique est également posée par l'accès au classement FIDE des joueurs, une fois encore le plus souvent les plus jeunes, qui participent à des compétitions dans lesquelles il n'y a pas de participants classés FIDE.

Bachar KOUATLY soumet au vote la proposition de supprimer le classement blitz et rapides FFE à compter du 1^{er} janvier 2020.

Vote : 7 Pour, 10 Contre, 7 Abstentions

Bachar KOUATLY propose au Comité Directeur de déléguer au Bureau Fédéral le pouvoir de prendre la décision de supprimer le classement blitz et rapides FFE à compter du 1^{er} janvier 2020 dans le cas où des solutions seraient trouvées pour répondre aux difficultés soulevées en Comité Directeur par cette suppression.

Vote : 22 Pour, 2 Contre

- Dérogation Open de Dieppe

Anémone KULCZAK expose la demande d'Olivier DELABARRE qui sollicite de pouvoir faire coïncider le premier week-end de l'Open de DIEPPE 2020 avec la fin du Championnat de France.

Vote : Unanimité

- Points commission technique

Luc FANCELLI, Président de la Commission Technique, soumet plusieurs modifications des règlements fédéraux au vote du Comité Directeur.

Proposition 1 :

Dans le Règlement A02 du Championnat de France des Clubs, ajouter un alinéa à l'article 2.3 :

« En cas de report de match pour événement exceptionnel validé par le directeur de groupe concerné, la partie de l'article 3.7.e "Pour disputer une ronde n de NI, NII, NIII ou NIV ou une division inférieure, un joueur doit avoir joué moins de n rondes dans le championnat ne s'appliquera pas uniquement pour cette ronde reportée. Lors d'un match reporté, la composition d'équipe doit être établie avec les licenciés A présents le jour de la ronde prévue au calendrier officiel ».

Vote : 23 Pour, 1 contre

Proposition 2 et 3 :

Dans le Règlement C01 de la Coupe de France, supprimer le dernier alinéa de l'article 1.2 :

« S'il faut procéder à un choix entre plusieurs clubs participant à une même nationale, un tirage au sort est effectué par le Directeur de la Coupe de France ».

Et supprimer le troisième alinéa de l'article 2.2. :

« Jusqu'en 16^e de finale, les clubs sont répartis en groupes géographiques, et le tirage au sort est intégral à l'intérieur de ces groupes ».

Un membre du Comité Directeur propose de modifier le dernier alinéa de l'article 2.2. :

« A partir des ¼ de finale, le tirage au sort est intégral. Le tirage au sort des ¼ et ½ finales est effectué en même temps que celui des 8^e de finale ».

Ces trois propositions font l'objet d'un vote global.

Vote : unanimité

Proposition 4 :

Dans le Règlement J01 du Championnat de France des Jeunes, supprimer à l'article 2.8. la première phrase :

« Sur dossier individuel argumenté, seuls les clubs peuvent déposer une demande de surclassement pour leurs joueurs licenciés ».

Vote : unanimité

Luc FANCELLI présente le travail de vérification effectué par la Commission Technique sur l'ensemble des règlements techniques fédéraux.

Les membres du Comité Directeur remercient et applaudissent la Commission Technique pour le travail fourni.

II) Directions nationales et commissions

- Direction Nationale des Scolaires

Johanna BASTI fait état de la proposition de Dominique RUHLMANN de retenir la candidature du club de BRISSAC (34) pour l'organisation de la finale du Championnat de France scolaire.

Vote : unanimité

Johanna BASTI rappelle que la finale du Championnat de France des collèges se tiendra à AMBILLY (74).

La finale du Championnat UNSS Collèges, Lycées et Lycées professionnels se tiendra à PLEUMEUR-BAUDOU (22).

- Direction Nationale des échecs au féminin

Mathilde CHOISY, Directrice Technique adjointe, fait état de la candidature du club de BELFORT pour organiser le trophée Roza LALLEMAND.

Mathilde CHOISY présente un point d'étapes sur le projet Smart Girls 2020.

- Direction Nationale des Jeunes

Mathilde CHOISY informe le Comité Directeur des résultats obtenus par la délégation française aux championnats d'Europe jeunes (BRATISLAVA) et aux championnats du Monde jeunes (WEIFANG).

- Commission Histoire et Culture

Jérôme VALENTI informe le Comité Directeur de la démission d'Alain BARNIER en tant que président. Ce dernier reste néanmoins membre de la commission.

Il fait part de la candidature de David DOLUI pour le remplacer.

Vote : unanimité

- Direction Nationale du Développement par la Formation et l'Emploi

Le Comité Directeur accueille Christophe MATHIEU, Directeur des Services d'Information de l'Ecole Catholique d'Arts et Métiers (ECAM) de LYON.

Christophe MATHIEU va piloter la restructuration du référentiel de formation au sein de la FFE.

Jérôme VALENTI expose les grands axes de ce projet de restructuration.

Le projet vise à :

- Organiser la formation autour de quatre parcours dont notamment le parcours de dirigeant.
- Harmoniser les compétences au sein d'un référentiel global.
- Tendre à l'équilibre économique.
- Faciliter l'accès aux formations à distance.
- Aboutir à une certification reconnue par l'Etat.

- Direction Nationale du Numérique

Eric DELMOTTE, Directeur National du Numérique, propose de nommer Christophe MATHIEU et Cyril HAMEAU au sein de la Direction Nationale du Numérique.

Vote : unanimité

Eric DELMOTTE présente un point d'information sur les travaux et projets de la Direction Nationale du Numérique.

Il fait état notamment de l'adoption d'un outil permettant l'organisation de réunions et séminaires en ligne.

Cet outil est accessible aux organes déconcentrés et clubs.

Il fait également état d'un don de matériels informatiques par la BNP, qui seront redistribués aux clubs.

Jérôme VALENTI présente un état du système d'information dont la FFE se sert actuellement et dresse des perspectives quant à son évolution.

Bachar KOUATLY rappelle au sujet de la protection des données personnelles que l'équipe fédérale actuelle a mis un terme dès 2017 à la commercialisation de ces données.

Jérôme VALENTI alerte le Comité Directeur sur le risque d'interruption de la continuité de service qui menace les processus cœur de métier. Sont cités entre autres l'homologation des tournois et les procédures d'exploitation informatique de l'extranet qui sont assurées par un seul salarié.

III) Partenariats

Jérôme VALENTI propose au Comité Directeur de signer un partenariat avec YATUS, site internet qui offre des outils de gestion de clubs gratuits.

Vote : 23 Pour, 1 Contre

Johanna BASTI présente un point d'étape sur le projet de partenariat avec l'USEP et sur le déploiement de la convention signée avec la Protection Judiciaire à la Jeunesse.

IV) Point financier

Jérôme VALENTI présente le budget prévisionnel pour l'année 2020. Les dépenses et les recettes seront globalement en ligne par rapport au budget 2019.

V) Institutionnel

- Commission de Contrôle Economique et de Gestion

Bruno DELPORT revient sur la démission collective des membres de la Commission de Contrôle Economique et de Gestion en juin dernier.

Conformément aux statuts, cette Commission doit être complétée.

Un appel à candidature sera lancé sur le site internet de la FFE.

- Médailles Jeunesse et Sports

La FFE va soumettre une liste de bénévoles au Ministère des Sports pour que leurs soient décernés la Médaille de la Jeunesse et des Sports.

Cette liste est un agrégat des propositions des présidents de ligues et de la FFE elle-même.

Elle représente une cinquantaine de personnes.

- Elections 2020

Le Comité Directeur ayant été élu en décembre 2016, son renouvellement doit se tenir en 2020, conformément aux statuts fédéraux.

Bachar KOUATLY propose d'organiser ces élections le 6 juin 2020.

Cette date permettrait le cas échéant au Comité Directeur nouvellement élu de prendre des décisions applicables dès la saison 2020 – 2021.

Eric PRIÉ relève qu'une date de réunion pour le Comité Directeur est d'ailleurs prévue le 13 juin 2020.

Vote : unanimité

Bachar KOUATLY propose de maintenir la composition actuelle de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales et de déléguer au Bureau Fédéral le pouvoir de nommer un ou plusieurs membres en remplacement de ceux qui ne souhaiteraient plus, le cas échéant, exercer cette fonction.

Vote : unanimité

Bachar KOUATLY propose au Comité Directeur de fixer la date de l'Assemblée Générale ordinaire annuelle au 30 avril 2020.

Vote : unanimité

VI) Informations et questions diverses

Jean-Paul GRIGGIO interpelle le Comité Directeur sur les différences de cadence entre les catégories de jeunes et propose de réfléchir à une harmonisation des cadences.

Il soumet à la réflexion du Comité Directeur l'idée que la Nationale 2 jeunes soit organisée par les ligues.

Il sollicite de la Direction Nationale des Scolaires de modifier le règlement de sorte que les non-classés ne soit plus réduits aux derniers échiquiers.

Le 24/11/2019,

Le Président
Bachar KOUATLY

Le Secrétaire Général adjoint
Pascal LAZARRE